

PROJET TERROIR

L'impact des commerces citoyens sur les territoires ruraux :
enquête et résultats



Anne-Adélaïde Lascaux – Chercheuse post-doctorante en géographie
Laboratoire d'Études Rurales | Université Lumière Lyon 2



Projet Terroir

L'impact des commerces citoyens sur les territoires ruraux : enquête et résultats

DES COMMERCES CITOYENS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX DANS LES ESPACES RURAUX

L'étude menée dans le cadre du projet Terroir – fruit d'un partenariat entre le Laboratoire d'Études Rurales de l'Université Lyon 2 et l'association Bouge Ton Coq – a permis d'éclairer les effets des structures portées par des collectifs de citoyens dans les espaces ruraux et comportant un volet alimentaire. La prolifération des commerces citoyens post-covid est alimentée par la circulation d'individus, de pratiques et de capitaux entre les espaces urbains et ruraux. Toutefois, ces initiatives existent depuis plusieurs décennies dans des campagnes caractérisées par la faible densité et l'affaiblissement des services publics et privés. Le renouvellement de ces pratiques s'inscrit aujourd'hui dans un contexte d'aménagement des territoires par le bas, par et pour des citoyens impliqués dans le changement de trajectoires des territoires ruraux.

DOCUMENTER LA TRANSITION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE PAR L'ENGAGEMENT CITOYEN EN RURALITE

Ce rapport synthétise les principaux résultats de l'étude Terroir, mettant en lumière la diversité des initiatives citoyennes et des structures qui en découlent. Loin des représentations de villages ruraux où rien ne bouge, ces derniers sont au contraire en mouvement constant. On trouve désormais dans chaque bout de campagne un tiers-lieu, une épicerie participative, voire solidaire, ou encore un café/bar associatif. Ce rapport propose un inventaire des formes possibles en fonction des contextes locaux. Il revient également sur les changements au sein des territoires et des collectifs d'habitants qu'initient les commerces citoyens afin d'aiguiller les porteurs de projet actuels et futurs.

SOMMAIRE

Le projet Terroir : genèse et objectifs	p 2
Panorama des commerces citoyens	p 6
Qu'apportent les commerces citoyens aux territoires ruraux ?	p 12
Défis et perspectives des commerces citoyens	p 19
Conclusion.....	p 23



© Alascus

LE PROJET TERROIR : GENESE ET OBJECTIFS

Agriculture, alimentation, services de proximité, lien social, développement territorial, implication citoyenne, gouvernance, solidarité, santé, environnement ... Les commerces citoyens sont des outils multiformes à partir desquels s'élaborent les ruralités contemporaines. S'y intéresser, c'est saisir les rapports des habitants à leur territoire, mais aussi les enjeux sociaux, politiques et environnementaux qui traversent les espaces ruraux.



Épicerie Café Chez Jeanne, Saint-Martin-de-la-Cluze (Isère)

© A. Lascoux

Le projet Terroir : genèse et objectifs

UN CONSTAT : LES COMMERCES DE PROXIMITE EN MILIEU RURAL, UNE ESPECE EN VOIE D'EXTINCTION

Depuis les années 1980, l'avènement des grandes surfaces comme système d'approvisionnement privilégié dans les sociétés occidentales s'est accompagné dans les campagnes françaises d'une lente disparition des commerces de proximité, alors que 88 % des communes sont rurales et réunissent 33 % de la population en 2017 selon l'INSEE. Ce dernier estime qu'entre 1980 et 2021, la part des communes françaises ne disposant plus d'aucun commerce de proximité est passée de 25 % à 62 %, concernant environ 21 000 communes sur les quelques 35 000 communes françaises. En moyenne, les habitants des zones rurales doivent parcourir plus de douze kilomètres pour faire leurs courses. Au-delà de la question de l'approvisionnement alimentaire, ce sont aussi des lieux de vie et de sociabilité qui ont longtemps fait le cœur des villages qui disparaissent. L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie considère ainsi que la France est passée de 500 000 bistrots à 36 000 en un siècle, tandis qu'environ 7000 d'entre eux ferment chaque année, laissant des centaines de licences IV se périmer sans être reprises. L'Association des Maires Ruraux de France, composée de maires de communes de moins de 3500 habitants, quant à elle, dénonce l'existence de plusieurs milliers de villages qu'elle qualifie de « zones blanches » en matière de commerce, c'est-à-dire des communes dépourvues de boulangerie, de bar ou autre service de proximité. Le manque de services dans les espaces ruraux a de nombreuses conséquences sur la vie locale. Au-delà des difficultés à accéder à des services de base au quotidien, les habitants tissent moins de liens sociaux dans les villages, renforçant l'isolement des personnes âgées et des plus vulnérables, pour qui ils constituent pourtant l'horizon principal. Ce phénomène de déprise des petits commerces touche aussi les centres-villes des villes petites et moyennes.



Bar-restaurant et boucherie n'ayant pas trouvé repreneur, La Croisille-sur-Briance (Haute-Vienne)

VERS UNE MULTIPLICATION DES INITIATIVES DE REVITALISATION

Face à l'ampleur du déclin des commerces de proximité, ces dernières années, de nombreuses initiatives émergent afin de remettre des services au cœur des espaces ruraux. Elles sont portées par une multitude d'acteurs agissant à différentes échelles et disposant de plus ou moins de moyens, dont voici quelques exemples. À l'échelle européenne, depuis 1991, le programme Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale (LEADER) financé par les Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural (FEADER) et mis en place par l'intermédiaire des Groupes d'Action Locale (GAL) apporte un soutien financier et technique aux porteurs de projet souhaitant s'investir dans des projets locaux. À l'échelle nationale, depuis mars 2023, l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), a mis en place un programme de reconquête des commerces en zone rurale. Ce dispositif prévoit de distribuer une enveloppe de trente-six millions d'euros sur trois ans afin d'encourager la création de commerces dans les communes qui en sont dépourvues. À l'été 2024, 370 projets avaient été financés. Ce projet s'inscrit dans une dynamique générale de ciblage des zones rurales en difficultés, aux côtés du dispositif de zonage France Ruralité Revitalisation (FRR) à l'œuvre depuis 2024 et dont le volet concernant les commerces est particulièrement important. À l'échelle régionale, de nombreuses régions et départements ont mis en place des programmes pour revitaliser leurs communes rurales. Enfin, à l'échelle locale, de nombreuses communes s'engagent pour faire revivre les cœurs de village, en finançant le loyer de commerces ou le salaire d'épicier, comme c'est le cas à Meilhards en Corrèze par exemple.

Des initiatives citoyennes encore peu étudiées

La crise sanitaire du Covid-19 a mis en avant l'importance des commerces de proximité comme services essentiels. Cette période s'est suivie de l'ouverture en série et de la médiatisation de nombreux commerces portés cette fois-ci par les habitants et reposant sur un volet participatif et bénévole, notamment dans les zones rurales. Toutefois, si ces nouvelles structures suscitent un engouement sans précédent, elles existaient bien avant le Covid et sont le fruit d'un long mouvement de réflexion et d'expérimentations concernant le commerce et l'alimentation en milieu rural. Comment mettre en place des modèles économiques viables à long terme dans les espaces de faible densité ? Comment reconnecter les consommateurs ruraux aux espaces productifs locaux ? Comment sortir des modèles de développement pensés par le haut et les institutions pour répondre au plus près aux besoins des habitants ? Comment maximiser l'accès de toutes les classes sociales rurales au pain, à une alimentation de qualité, mais aussi aux loisirs et à la culture ? Ce sont toutes ces questions que tente d'éclairer le projet Terroir.

Quelques repères sur les grands programmes européens et français de revitalisation des commerces dans les zones rurales et les villes petites et moyennes



UN OBJECTIF : COMPRENDRE LES COMMERCES CITOYENS

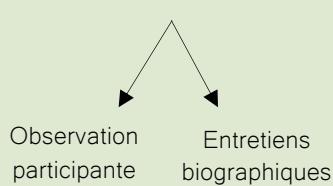
Alors que dans les espaces ruraux les initiatives citoyennes favorisant l'accès à l'alimentation et aux loisirs se multiplient depuis les années 2010, elles sont encore peu étudiées et comprises par les sciences sociales. La plupart des journaux locaux vantent les mérites de ces structures qui remettent des services dans des espaces de faibles densités où les commerces classiques faiblissent. Toutefois, on sait peu de choses sur les impacts des commerces citoyens au sein des espaces dans lesquels ils s'implantent. Comment s'insèrent-ils dans les systèmes d'approvisionnement locaux ? Quel est leur effet sur les sociabilités locales et l'accès à la culture ? Comment s'organisent la gouvernance collective, et avec quelles limites ? C'est avec ces interrogations que l'enquête Terroir a été menée entre l'automne 2024 et le printemps 2025 dans plusieurs zones rurales de France, de la Corrèze à la Drôme, en passant par la Gironde.

L'EQUIPE TERROIR

L'étude suivante a été réalisée dans le cadre du projet Terroir par les chercheuses du Laboratoire d'Études Rurales de l'Université Lyon 2, Claire Delfosse et Anne-Adélaïde Lascaux. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre l'association Bouge Ton Coq, les Journées Nationales de l'Agriculture et l'Université Lumière Lyon 2. Il a été lauréat de l'appel à projet ANIMERA (Animation Nationale et Inter-régionale pour Méler Enjeux Ruraux et Agricoles) mis en place par le Réseau National Agriculture et Ruralités. Ce dernier s'inscrit dans le réseau européen de la Politique Agricole Commune et est co-piloté par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, qui contribuent à son budget.

UNE MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE EN DEUX TEMPS

Une enquête qualitative sur le terrain



Une enquête quantitative à distance



Les lieux du terrain



PANORAMA DES COMMERCES CITOYENS

Des épiceries participatives aux tiers-lieux, en passant par les cafés et les bars associatifs, mais aussi les SCIC et les SCOP, les commerces citoyens sont des structures et des espaces multiformes et multifonctionnels. Leur fonctionnement souple et modulable leur permet de répondre aux besoins divers et variés des habitants des zones rurales. Les collectifs citoyens se sont ainsi structurés selon des statuts et des modes de fonctionnement adaptés à chaque projet, à ceux qui s'y investissent et à ses usagers.



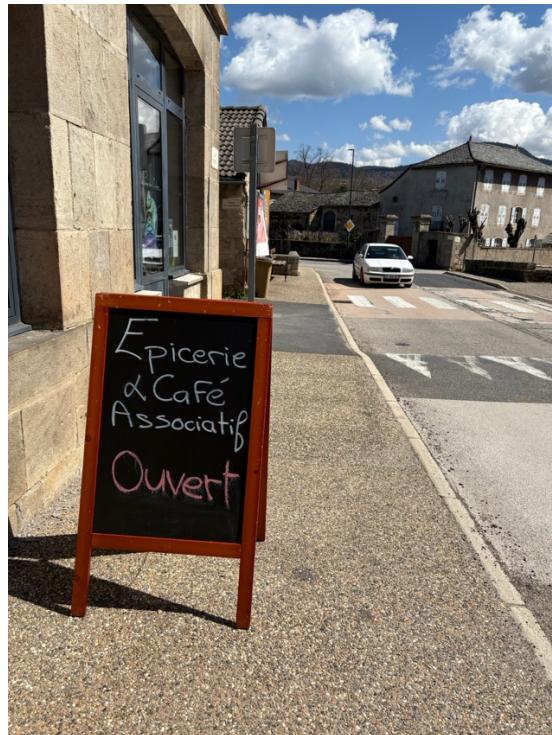
©A.Lascoux

Tiers-lieu La Pelle Jaune, La Croisille-sur-Briance (Haute-Vienne)

Panorama des commerces citoyens

QU'EST-CE QU'UN COMMERCE CITOYEN ?

Longtemps restés discrets, depuis une décennie les commerces citoyens se multiplient dans les espaces ruraux. Plus stables, médiatisés, supportés par les institutions et les élus locaux, les modèles possibles se diffusent et les structures se multiplient, offrant un levier de dynamisme pour les communes les accueillant. Le premier défi du projet Terroir a été de trouver un terme générique pour désigner la multitude de structures observées. Celles-ci qui se rassemblent autour de deux points communs : des modes d'action reposant sur l'engagement citoyen et une réflexion sur les pratiques alimentaires. Ainsi, derrière le terme fourre-tout de commerces citoyens ressort avant tout une pratique, celle de la participation citoyenne. Cette dernière joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des structures en milieu rural proposant des services de proximité. Dans ces lieux, les individus sont avant tout considérés comme des citoyens s'impliquant dans la vie locale. CAP Ruralité précise que la construction sociale de ces lieux repose sur la mise en place de cadres bienveillants et respectueux, où la communication collective invite à tout un chacun à s'investir dans la mise en œuvre et la gestion d'un projet commun. En fonction des modèles économiques choisis, les structures prennent souvent la forme d'associations ou d'entreprises coopératives.



©A.Lascaux

Entrée de l'épicerie associative L'assemblée, Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire)

LA PARTICIPATION, UN MODELE POPULAIRE

Dans les commerces participatifs, les membres sont à la fois des travailleurs, des gestionnaires et des consommateurs. Inspiré des supermarchés coopératifs apparus aux Etats-Unis dans les années 1970, ce modèle s'est diffusé en Europe à partir des années 2010. D'abord dans les villes, avec la création d'un des premiers supermarchés coopératifs et participatifs en Europe à Paris, La Louve en 2014. Puis dans les espaces ruraux, où le modèle de l'épicerie participative a rapidement gagné du terrain, popularisée par des réseaux associatifs comme Bouge Ton Coq ou les épiceries solidaires Andès. Dans ces structures, le volet coopératif est remplacé par une création associative et le projet est porté uniquement par des bénévoles. En échange de deux heures de leur temps par mois consacré au fonctionnement de l'épicerie et réparti en fonction des besoins, des compétences et des appétences de chacun (tenir la caisse, gérer les stocks, passer et aller chercher les commandes, etc.), les adhérents bénéficient de produits vendus à prix coutant, sans intermédiaire ni marge. Cependant, le format de l'épicerie génère des contraintes et nécessite un investissement conséquent et permanent de la part des bénévoles : il faut gérer des stocks d'aliments frais et périssables, assurer des plages horaires d'ouvertures, identifier et contacter des producteurs, etc. D'autres formes participatives, voient aussi le jour, comme les tiers-lieux, mais aussi les cafés et les bars associatifs.



© A. Lascoux

Épicerie participative Chez Marcel, Saint-Léger-la-Montagne (Haute-Vienne)

LES COMMERCES PARTICIPATIFS EN CHIFFRES EN 2025

230 épiceries
Bouge ton Coq



619 épiceries solidaires
Réseau Andès

1 800
Cafés associatifs

3 500
Tiers-lieux

Sources : Bouge ton Coq, Réseau des Épis, Réseau National des Cafés Associatifs, Observatoire des tiers-lieux

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT DANS LE RURAL

De plus en plus nombreux, les commerces citoyens se déclinent selon un panel de formes juridiques répondant aux besoins spécifiques de territoires ruraux où l'approvisionnement et la consommation doivent être envisagés au regard de la faible densité. souples, hybrides et solidaires, ces structures invitent à penser de nouvelles manières de faire société et de faire territoire à partir d'expériences rurales novatrices. Dans les territoires ruraux où les questions d'accès à une alimentation de qualité sont au centre des réflexions depuis plusieurs décennies comme la Lozère, l'Ardèche ou la Drôme par exemple où l'on peut citer le Groupement Régional Alimentaire de Proximité (GRAP), l'économie sociale et solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre bien implanté dans les commerces de proximité, notamment ceux favorisant un approvisionnement en circuit-court. Aux côtés des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) et des magasins de producteurs, les formes coopératives, comme les Sociétés Coopératives et Participatives (SCOP) ou les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) se multiplient. Ces groupes sont rassemblés autour d'un projet commun fournissant des biens et des services d'intérêt collectif et présentant un caractère d'utilité sociale pour les sociétés et les territoires dans lesquels ils prennent place. Ici, les salariés, les bénéficiaires et les contributeurs sont associés et placés sur un pied d'égalité pour les SCIC, tandis que dans les SCOP, les salariés détiennent la majorité du capital social et des droits de vote dans l'entreprise. Le fonctionnement coopératif de ces sociétés place la notion de gouvernance au centre des réflexions et des valeurs portées par les associés. En ce sens, l'économie sociale et solidaire est un outil mobilisé par les porteurs de projets pour défendre, concrétiser et diffuser un modèle de société fondé sur une gouvernance collective des structures. Ces initiatives favorisent un modèle de développement des territoires par le local et par le bas, où les notions de solidarité, de service collectif et d'engagement sont placées au premier plan. Elles favorisent également la création d'emplois en milieu rural, toutefois largement occupés par les femmes et dont la rémunération dépasse rarement le SMIC. Les micro-entreprises et les temps partiels y sont également surreprésentés.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES ESPACES RURAUX EN 2015

83 % de micro-établissements

2008-2015

10 % de salariés en plus

68 % femmes



18 % de l'emploi privé

79 % d'associations

19 % de coopératives

22 510 établissements

Source : *L'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux*, Observatoire National de l'Économie Sociale et Solidaire, 2019

HYBRIDITE ET MULTIFONCTIONNALITE DES STRUCTURES

Nombre de collectifs citoyens prennent la suite des comités des fêtes ou des bars locaux qui ont longtemps assurés seuls le calendrier des festivités au village. À travers les cantines, les cafés et les bars qu'ils créent, ils organisent des événements réguliers mais aussi ponctuels, rythmant la vie locale. Les soirées à thème, les karaokés, les lotos bouse, le petit déjeuner du dimanche, les échanges de livres et les conseils tricots deviennent ainsi des activités incontournables qu'animent les ruraux pour eux-mêmes et tous ceux qui souhaitent se joindre à eux.

Une multiplication des services

Toutefois, la plupart des commerces citoyens ne se contentent pas d'assurer une seule activité. Loin de n'être que des points d'approvisionnement ou des lieux de rendez-vous festifs, ils sont aussi des espaces de dépannage et de services, réactivant des fonctions éteintes dans les communes rurales avec la disparition des derniers commerces de proximité, comme l'accès au pain, aux médias et aux produits de première nécessité. L'hybridité et la multifonctionnalité sont ainsi au cœur de la raison d'être de ces structures où une activité arrive rarement seule. Nombre d'entre eux font également dépôt de pain, de journaux et de cigarettes. Dans tous les cas, l'alimentation occupe toujours une place de choix : boissons – avec ou sans alcool – à consommer sur place ou à emporter, petites et moyenne restauration et ventes plus ou moins conséquentes de produits locaux ou de dépannage attirent le public et assurent des rentrées de trésorerie pour des associations fonctionnant en flux tendu.

Des structures à géométrie variable

Chaque type de structure possède un fonctionnement propre, avec par exemple une obligation d'adhésion ou non, ou encore un engagement minimum requis pour les bénéficiaires. Les horaires d'ouverture varient de quelques heures par semaine ou par mois à plusieurs journées ou demi-journées, dessinant les contours de commerces reposant sur la disponibilité des bénévoles. En fonction de leurs contraintes, ces derniers décident collectivement des permanences, de la fréquence des événements et des types d'activités proposées, adaptées aux besoins des habitants locaux.



©A.Lascoux

Horaires d'ouvertures du Bistrot du Pichet, Bolozon (Ain)

LA MOBILISATION COLLECTIVE, UNE PRATIQUE ANCIENNE DANS LES ESPACES RURAUX

Les structures citoyennes sont souvent vantées comme des initiatives nouvelles, offrant un renouveau à des campagnes françaises à bout de souffle. Dans la presse locale et les bulletins municipaux, ces nouveaux commerces sont bien souvent présentés comme des modèles de réussite originaux, à la fois portés par des habitants locaux et par des nouveaux venus. Pourtant, les campagnes françaises, loin du vieillissement et de l'immanence avec lesquelles elles sont souvent présentées, sont des lieux d'innovations sociales anciennes et nouvelles, fondées sur la circulation des individus, des pratiques et des capitaux. Dans les espaces ruraux isolés, les formes d'organisations villageoises sont anciennes. Depuis des siècles, les mobilisations collectives répondent aux besoins d'autonomie de hameaux éloignés des centres politiques et manquant de services publics et privés.

Des espaces d'inspiration

Par exemple, dans le Velay, dès le XVII^e siècle, dans les hameaux trop modestes pour abriter des écoles, les habitants faisaient appel à des bées. Ces femmes, formées au sein de la Communauté des Demoiselles de l'Instruction, avaient pour mission d'instruire les enfants en les initiant à la lecture, à l'écriture et au calcul. Elles résidaient dans des maisons d'assemblées – reconnaissables à leur cloche – construites et détenues collectivement par les habitants. Nourries, logées et rémunérées par les villageois, elles structuraient la vie du village, proches des équipements collectifs comme le lavoir et le four à pain. Elles occupaient également un rôle social important. C'est dans ces maisons d'assemblées que les habitants se réunissaient pour les veillées et que les savoirs techniques autour de la dentelle du Puy étaient transmis aux jeunes filles. Dentelles vendues ensuite en France et en Europe via des intermédiaires, illustrant la connexion des territoires ruraux aux mondes urbains et au système capitaliste. La refonte des institutions scolaires à la fin du XIX^e siècle par Jules Ferry met fin, non sans conflits, aux maisons d'assemblées. Longtemps oublié, l'héritage de ces modes d'organisation villageoises par la mise en commun des ressources est aujourd'hui une source d'inspiration pour les nouveaux projets de revitalisation rurale portés par les habitants du Velay. Ainsi, en 2024, une œuvre d'art éphémère, « Le Gratte-Cieux », proposant un voyage narratif dans le passé et l'avenir de la maison d'assemblée du hameau de Bourgeneuf a été installée. Mais surtout, depuis 2022, le tiers-lieu L'assemblée à Saint-Julien-Chapteuil, structuré autour de l'association éponyme, se veut être un espace de dialogue, de coopération et d'expérimentation entre citoyens du bassin de vie, impulsant des changements économiques, écologiques et sociaux autour de l'accès au numérique, à une alimentation de qualité et à la culture. On peut en particulier noter la création d'une épicerie et café associatif fin 2024, nommé L'assemblette, s'inscrivant dans l'héritage local des maisons d'assemblées.



©A.Lascour

Oeuvre d'art le Gratte-Cieux sur l'ancienne maison d'assemblée, Bourgeneuf (Haute-Loire) – [Lien pour accéder à l'interphone en ligne](#)

QU'APPORTENT LES COMMERCES CITOYENS AUX TERRITOIRES RURAUX ?

Tandis que les collectifs citoyens sont de plus en plus nombreux dans les espaces ruraux, quels sont les effets de ces initiatives sur les territoires et les habitants ? En plus de remettre de la vie au village, les structures citoyennes deviennent parfois des centralités locales où s'expérimentent de nouveaux rapports au territoire, à travers l'alimentation, mais aussi sociaux, par la pratique de la démocratie et du groupe.



Source : L'Entre 2 Mondes, 2023

Vote collectif en assemblée à L'Entre 2 Mondes, Crémieu (Isère)

Qu'apportent les commerces citoyens aux territoires ruraux ?

REMETTRE DE LA VIE AU VILLAGE, UNE PRIORITE

L'effacement des commerces de proximité dans les communes rurales a fait des cœurs de villages des espaces désertés par leurs habitants. Autrefois centraux dans la vie locale, beaucoup ne sont désormais plus que des lieux de passage, où on ne s'arrête pas et où on se connaît peu. Alors que les derniers commerces ferment sans repreneur derrière, d'autres connaissent un turn over important, sans qu'une activité arrive à se stabiliser. Les portes closes et les devantures fermées font désormais partie du paysage rural. Depuis plusieurs années, nombre d'élus portent dans leur programme électoral des projets visant à faire revivre les cœurs de village. Pour cela, des moyens sont mis en place pour soutenir les porteurs de projet, comme la mise à disposition de locaux municipaux, le déploiement d'aides financières ou encore la salarisation des épiciers par la commune, comme c'est le cas à Meilhards, en Corrèze. On peut citer le rôle de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), qui joue un rôle de relai et de soutien auprès des habitants des communes rurales souhaitant constituer des collectifs de porteurs de projets. Ces derniers sont parfois épaulés par des associations ayant une portée nationale et leur proposant des modèles clés en main avec une aide au financement ou l'accès à des plateformes digitales prêtes à l'emploi pour faire la caisse, gérer les stocks et les plannings des bénévoles. C'est le cas de Bouge ton Coq par exemple ou du Mouvement des Épis. D'autres initiatives naissent de sources de financements plus importants, à l'occasion de projets européens financés par le programme LEADER dans le cadre du FEADER. Se pose alors la question de la pérennité de ces projets, souvent plus opulents et couteux, une fois que les sources de financements extérieurs se tarissent. On peut par exemple citer le tiers-lieu le BREC à Créon, ancien bar, restaurant, épicerie et espace de coworking, ouvert en 2020 et mis en liquidation judiciaire dès 2024.



Source : Bouge ton Coq, 2023

Appel à candidatures à l'accompagnement d'ouverture d'épiceries participatives par l'association Bouge ton Coq

RENDRE (LES) SERVICE(S)

Les commerces citoyens permettent aux habitants des zones rurales d'avoir à nouveau accès à des services de proximité pour répondre aux besoins du quotidien dont notamment l'accès au pain et à l'alimentation. Si les commerces citoyens sont parfois envisagés comme un acte de résistance aux grandes surfaces, ils sont avant tout défendus par les porteurs de projet dans leur aspect pratique. Il s'agit surtout de combler un manque de services dans des zones rurales isolées longtemps restées aux marges des grands plans d'aménagement du territoire français et où les commerces classiques peinent à trouver un équilibre économique durable. Cosima, une des trois associées de l'épicerie La Milpa à Luc-en-Diois (Drôme), explique ainsi à propos de son projet : « Je ne l'ai pas fait pour me créer un emploi. Je l'ai fait parce que c'était un service qui manquait. Et pour me rendre service à moi, parce que je ne voulais plus aller à Die pour faire mes courses. » Ces commerces permettent aux habitants des zones rurales dont les journées sont marquées par la mobilité et la motorisation liée aux trajets quotidiens pour se rendre au travail et/ou déposer les enfants à l'école ou aux activités extrascolaires de remettre de la proximité dans leur quotidien. Le village redevient ainsi une centralité dans des vies rurales marquées par les mobilités pendulaires. Désormais espace vécu, territorialisé et approprié par des populations qui investissent un peu plus la vie locale, s'ouvrant en dehors de leur domicile.

DES LIEUX DE CULTURE

Derrière les bars et les cafés associatifs se cache bien souvent une ambition, celle de recréer des lieux offrant un accès aux loisirs et à la culture en milieu rural. Les commerces citoyens fédèrent des noyaux villageois dynamiques animant la vie locale. On y danse et on y chante, mais on y apprend et on s'y cultive aussi. À chaque lieu son moment, son activité et ses bénévoles. Expositions, ateliers tricots, clubs de lecture, festivals et manifestations artistiques, chacun peut y trouver son compte, et surtout est invité à participer en fonction de ses moyens et de ses appétences. Par exemple, à l'épicerie/café associatif La Petite Belette, à Orgnac-sur-Vézère (Corrèze), Gisèle, chorégraphe, a mis beaucoup d'énergie dans la création d'un mini festival, la fête de La Belette, qui rassemble danse musique et conte, et qui implique la participation des habitants de cette petite commune d'un peu plus de 300 habitants. Fenêtre sur le monde, ces événements remettent les cœurs de village au centre de la ruralité. Les citoyens prennent ainsi en main et renouvellent la vie festive et culturelle locale, mettant en avant le collectif comme une valeur clé. La culture rurale, comme les bals traditionnels, et les savoirs vernaculaires y sont mis à l'honneur, aux côtés d'autres formes culturelles plus universelles et urbaines, à l'occasion par exemple de projections filmiques, d'expositions artistiques contemporaines ou encore la vente de livres en langue étrangère.



La fête de la Belette fut belle et joyeuse. Nous recevons depuis de nombreux messages de félicitation.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les habitants d'Orgnac et d'au-delà qui se sont joints à nous pour préparer et participer à toutes ces réjouissances.

Source : La Petite Belette, 2022

Message de remerciement de La Petite Belette aux habitants suite à la fête de La Belette, Orgnac-sur-Vézère (Corrèze)

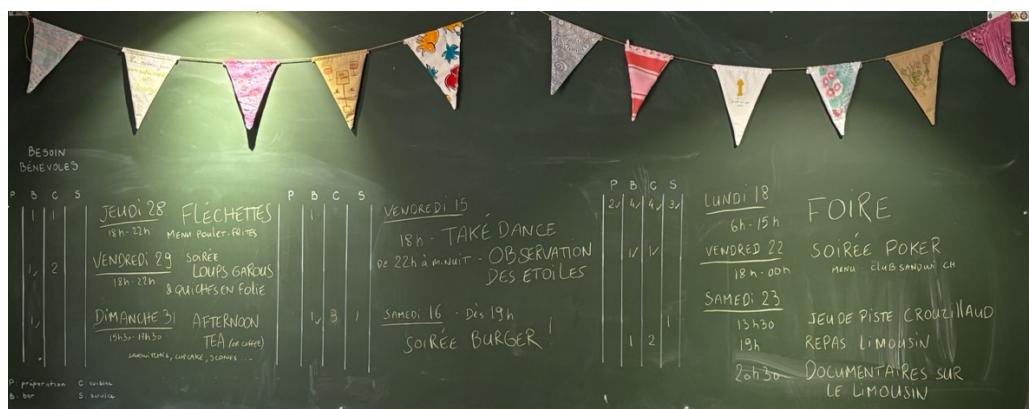
RECREER DU LIEN SOCIAL

Le principe de la participation citoyenne fait des commerces citoyens des espaces ouverts à tous ceux souhaitant y adhérer et s'y investir. Fonctionnant en collectifs, l'entraide et la solidarité y sont des valeurs clés, fièrement revendiquées. La gestion commune des lieux et des activités favorise l'autonomie de chacun et l'interconnaissance entre les membres du collectif. Les commerces citoyens sont ainsi pensés comme des lieux de rencontre, notamment entre les générations. Monter une épicerie participative, un tiers-lieu, un bar ou un café associatif n'est bien souvent qu'un prétexte pour créer des lieux de passage et de rassemblement dans des zones rurales où les occasions de sociabiliser se font de plus en plus rare. Si dans ces espaces on fait ses courses ou on boit un verre, surtout, on s'y croise et on s'y rencontre. Les structures participatives sont ainsi, et peut-être avant tout, des espaces festifs et de sociabilité. Dans la plupart, des événements accompagnent chaque période de l'année : avant Noël on y déguste des huîtres, à la rentrée, on y trinque pour l'arrivée du Beaujolais Nouveau et en été, on y savoure les longues soirées. Au cœur des villages et des hameaux, les initiatives citoyennes sont des outils de lutte contre l'isolement des personnes âgées, mais aussi de divertissement et d'apprentissage pour les plus jeunes. Elles incarnent une résilience sociale par le bas et par les habitants eux-mêmes dans les zones rurales peu denses où les acteurs associatifs et l'État peinent à atteindre les populations les plus vulnérables.



©V.Lascoux

Terrasse du tiers-lieu La Pelle Jaune un jour de foire
La Croisille-sur-Briance (Haute-Vienne)



©V.Lascoux

Programme des événements de l'été au tiers-lieu La Pelle Jaune, La Croisille-sur-Briance (Haute-Vienne)

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

En s'effaçant de la vie rurale, les commerces de proximité ont laissé derrière eux de nombreux bâtiments en friche au cœur des centres bourgs. Sans repreneur ou entre deux turn over, beaucoup sont laissés à l'abandon durant plusieurs années. Les centralités d'autrefois ont cédé la place aux portes closes et aux volets fermés, surmontés d'une éternelle affiche « cessation de commerce » en vitrine. Les commerces citoyens sont l'occasion pour les habitants de réinvestir et de se réapproprier ces lieux qu'ils ont vu vivre et dépérir. Certains locaux, comme d'anciennes fermes, bars ou salles des fêtes, ont parfois été acquis par les communes, qui les ont entretenus et qui les mettent à disposition des associations locales. Un grand nettoyage et quelques aménagements suffisent alors à transformer des granges en épiceries, des salles polyvalentes en cafés et d'anciens bistrots en tiers-lieux. D'autres projets eux, nécessitent un investissement et des travaux plus importants. Certaines entreprises solidaires acquièrent ainsi des bâtiments anciens qu'elles rénovent ou réhabilitent entièrement. Pour cela, elles font parfois appel à des coopératives immobilières solidaires comme Villages Vivants par exemple, qui lève des fonds pour acheter, rénover et louer des biens immobiliers à des porteurs de projets relevant de l'Économie Sociale et Solidaire dans les zones rurales. Souvent, ces lieux sont d'anciens commerces (hôtels, restaurants, bars, épiceries), faisant partie du patrimoine et de l'histoire locale. Leur transformation illustre les évolutions démographiques et sociales à l'œuvre dans les campagnes françaises. Par exemple, à Saint-Sauveur-de-Montagut, en Ardèche, l'ancien hôtel puis bar de la Poste, en activité tout au long du XX^e siècle, a été racheté et réhabilité par le collectif Aux Sources pour en faire un tiers-lieu composé d'un magasin de producteurs, d'une épicerie bio, d'une cantine paysanne, d'un café-bar, d'un espace de vie sociale et d'une librairie.



Hôtel de la Poste, vers 1950

Source : Collection Picq – Mairie de Saint-Sauveur-de-Montagut



Hôtel de la Poste, vers 1970

Source : Combier Macon



Bar de la Poste, vers 2010

Source : Aux Sources



Lieu collectif Aux Sources, 2025

Source : A.Lascaux

La trajectoire de l'ancien hôtel de la Poste à Saint-Sauveur-de-Montagut (Ardèche), un miroir des évolutions sociales dans les espaces ruraux

DES LABORATOIRES DE LA CITOYENNETE

Jusque dans les campagnes les plus isolées, du plateau des Millevaches au massif du Vercors, les tiers-lieux, les épiceries solidaires et participatives ou encore les cafés et les bars associatifs sont désormais monnaie-courante. Comment expliquer cet engouement pour les commerces citoyens ?

Les campagnes, lieux du commun

Derrière les festivités ou l'accès à l'alimentation, ces initiatives citoyennes s'inscrivent dans une dynamique globale de demande accrue de la société civile à participer à la vie de la cité, ou ici du village. Alors que cette participation a longtemps été limitée au stade de la simple concertation, depuis plusieurs décennies les citoyens expérimentent et négocient avec les pouvoirs publics la mise en place de modèles de gouvernance augmentant leur pouvoir d'agir. Dans ce domaine, les espaces ruraux sont depuis longtemps des lieux d'apprentissage de gestion collective des ressources. Par exemple, dans de nombreuses communes rurales françaises et européennes persiste encore, parfois depuis le Moyen-Âge, le système des communs, où une partie de la ressource foncière est mise en partage et gérée par les habitants qui en définissent les règles d'accès et d'usage, comme l'explique l'économiste Myriam Donsimoni.

Aujourd'hui, de nouvelles formes de communs émergent en réponse aux crises sociales, environnementales, politiques et économiques que traversent les sociétés. Outils des révoltes citoyennes, ils sont aussi des espaces où s'expérimentent de nouveaux ordres sociaux, recomposant le rapport des sociétés à leur territoire. En proposant une alternative à la logique capitaliste et à la propriété individuelle, les communs mettent en avant des valeurs tournées autour du collectif et de la cohésion sociale. On peut par exemple citer la lutte du Larzac (1971-1981), qui s'est soldée par la création de la Société Civile des Terres du Larzac (SCTL) en 1985, constituée d'exploitants et de résidents assurant ensemble la gestion des terres agricoles et luttant contre la désertification rurale. La cogestion par et pour les habitants est ainsi comme une ressource pour aménager, gérer et développer les territoires à toutes les échelles et temporalités.

La gouvernance en partage

Dans les espaces ruraux où les mobilités pendulaires et la diversification des appartenances sociales des habitants ont déstructuré l'interconnaissance locale, les commerces citoyens sont des micro-espaces ouvrant un horizon des possibles. On y refait groupe à travers des tâches simples, remettant du collectif dans la vie quotidienne. En fonction de son statut – porteur de projet, sociétaire, bénévole, client ou bénéficiaire – les degrés d'implication sont multiples. Dans ces lieux on se croise et on se rassemble, on réfléchit ensemble, on vote pour ou contre, on débat de ses idées et on consent à celles des autres avant de s'y investir. Marie-Noëlle explique par exemple qu'elle a d'abord voté contre le projet de création d'une épicerie solidaire dans sa commune du Jura, avant de finalement beaucoup s'y impliquer, jusqu'à devenir co-responsable de l'équipe en charge de la structure. Aussi bien dans les espaces urbains que ruraux, les commerces citoyens sont des laboratoires de la citoyenneté, des espaces où s'expérimentent et s'ajustent des formes de gouvernance, alimentant une culture de la démocratie. Symboles d'un *empowerment* citoyen – c'est-à-dire du développement de leur pouvoir d'agir – ils incarnent à une échelle petite et moyenne la mise en pratique concrète des théories sur le partage des pouvoirs. Éric, salarié de l'association Au Maquis constate à propos des volontaires constituant la convention citoyenne à l'origine de la Caisse locale de l'alimentation (Clac) à Cadenet, « Ce truc de démocratie, j'ai l'impression que c'est rentré en nous et c'est transformateur. On leur a donné [ndlr : aux habitants] le pouvoir de décider, et on ne pourra pas leur enlever facilement maintenant. »

L'ALIMENTATION, UNE QUESTION DE SANTE

Depuis les années 1980, les crises sanitaires se succèdent dans le milieu de l'agro-industrie : zoonoses, contaminations humaines par des bactéries, eaux minérales en bouteilles souillées sont autant de scandales qui ont brisé la confiance des consommateurs. Au-delà de sa vocation principalement nourricière, l'alimentation est un objet sanitaire, politique et social.

Les enquêtes de terrain menées dans le cadre du projet Terroir ont mis en avant l'importance des préoccupations sanitaires pour les porteurs de projet. Beaucoup appartiennent à une génération de consommateurs marqués par la dégradation de l'offre alimentaire. La santé est un leitmotiv souvent placé en tête de gondole. L'avènement des grandes surfaces a popularisé la consommation de masse de plats préparés trop gras, trop salés et trop sucrés, participant au développement de l'épidémie d'obésité qui touche une grande partie de la population mondiale. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, en France, en 2025, une personne sur deux est en surpoids.

Les conditions de production dans les systèmes agricoles intensifs et leurs effets sur la santé font aussi l'objet de réflexions au sein des commerces citoyens. Entre 1990 et 2022, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime que l'usage des pesticides dans le monde a doublé, passant de 1,8 millions de tonnes à 3,7, dégradant les environnements et la santé humaine. La médiatisation des scandales du chlordécone et du glyphosate par exemple, ont participé à forger dans les représentations collectives une image négative de l'agriculture industrielle à laquelle de nombreux collectifs et réseaux s'évertuent à chercher une alternative.



POUR UNE RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION

La mondialisation a brouillé les cartes de l'alimentation en dissociant les bassins de production des espaces de consommation, créant une perte des repères alimentaires. S'alimenter peut alors être une source d'anxiété. Où est produite la nourriture que nous consommons ? Par qui et dans quelles conditions ? Et avec quels effets sur les corps ? C'est à ces questions qu'essaient d'apporter une réponse toute une partie des commerces citoyens. Pour cela, les collectifs qui les portent défendent des valeurs à travers leurs modes de fonctionnement. Certains privilégient les produits issus de l'agriculture biologique par exemple allant jusqu'à déterminer des quotas d'approvisionnement, tandis que d'autres valorisent des circuits de production et de commercialisation courts, privilégiant l'interaction et la continuité entre les producteurs et les consommateurs aux logiques économiques de la mondialisation néo-libérale. En ce sens, les commerces citoyens participent à reconnecter les systèmes productifs à leur espace local, faisant de l'alimentation un levier d'action économique et politique pour les territoires. À leur échelle, ces initiatives proposent des formes concrètes de relocalisation des systèmes alimentaires en (ré)activant de micro-filières locales mettant en réseau les acteurs. Enfin, ces espaces sont aussi des lieux de réflexion sur les modes de consommation, impulsant des changements dans les habitudes de consommation de ceux qui les fréquentent. Tandis que les produits frais et de saison sont remis sur le devant de la scène, partout, les colas et les bières locales remplacent les grandes marques. Agriculture biologique, circuits-courts, commerce équitable, les commerçants-citoyens sont sur tous les fronts du mieux manger et rassemblent autour d'une thématique fédératrice touchant chacun dans sa vie quotidienne. Ils sont le reflet de la montée en puissance dans le débat public des réflexions sur l'alimentation.

DEFIS ET PERSPECTIVES DES COMMERCES CITOYENS

Les succès et les échecs des commerces citoyens sont riches d'enseignements pour comprendre comment ces structures peuvent durer dans le temps et dans l'espace. Portées par des collectifs, elles ne sont pas exemptes de déséquilibres et d'inégalités dans lesquels se déploient des rapports de pouvoir. Interroger les limites de ces aventures collectives et autonomes constitue une première piste pour identifier les clés amenant à des points d'équilibres, variables en fonction de chacun.



Recrutement de bénévoles à l'épicerie Café Chez Jeanne, Saint-Martin-de-la-Cluze (Isère)

Défis et perspectives des commerces citoyens

DES STRUCTURES MARQUEES PAR LES INEGALITES

Les commerces citoyens deviennent rapidement des centralités locales où ils s'établissent. Toutefois, si ces lieux rassemblent, ils divisent aussi. Si l'organisation collective s'appuie sur un argumentaire théorique prônant une égale implication des participants, en réalité, la mise en pratique révèle des inégalités et des rapports de pouvoir à l'œuvre au sein des groupes à plusieurs niveaux.

Des déséquilibres multiscalaires

À l'échelle communale, le rapport aux instances municipales locales est un facteur influent dans la trajectoire des projets. Si que les porteurs de projets sont soutenus, ou au contraire laissés pour compte par le pouvoir politique local, les moyens dont disposent ces groupes modestes pour exister ne sont pas les mêmes (locaux, subventions, médiatisation). L'équilibre des pouvoirs, lui, est en partie déterminé par le type de gouvernance privilégiée. Dans les coopératives, le cadrage juridique des voix des sociétaires précise les contours du mécanisme décisionnel, tandis que les formes associatives, elles, connaissent un fonctionnement interne plus souple, mais aussi plus flou. Au sein des structures, les porteurs de projet, dont l'investissement en termes de temps et d'énergie est largement supérieur aux autres adhérents, constitue bien souvent un groupe dominant. Cela peut être à l'origine de rapports de force, notamment avec d'autres bénévoles qui peuvent se retrouver écartés de certains processus décisionnels. Dans ces structures reposant sur des viviers de bénévoles à l'investissement inégal, l'épuisement est très répandu, alimentant parfois des tensions et des frustrations au sein du groupe.

Un manque de diversité sociale

Le fonctionnement des épiceries participatives peut entraîner des formes d'exclusion envers les familles les plus populaires ou chez les jeunes parents, pour lesquels la condition de donner deux heures de son temps par mois – sous peine de voir son accès à l'épicerie suspendu – peut être difficile à réaliser en raison d'horaires de travail contraignants ou d'une charge familiale très élevée. Parmi les bénévoles on note ainsi une surreprésentation des jeunes retraité•e•s. Dans ces milieux associatifs et solidaires, la redistribution des cartes de la démocratie n'échappe pas aux rapports de classe et de genre constitutifs de la société globale. En 2017, l'enquête « genre et bénévolat » menée par ESS France révélait que les femmes représentaient 59 % des bénévoles du secteur social, caritatif et humanitaire en France, alors qu'elles n'étaient que 39 % à être présidentes d'associations. On peut toutefois noter que dans les structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire, (ESS) les femmes sont plus représentées dans l'entrepreneuriat. En 2015, elles occupaient 68 % des emplois de l'ESS.

LES COMMERCES CITOYENS EN CHIFFRES

40 % des structures datent d'après 2020

75 % ont une gouvernance ouverte à tous les adhérents



60 % des acteurs les plus engagés sont retraités

60 % des acteurs les plus engagés sont des classes moyennes et supérieures

Source : Enquête Terroir, 2025

ÉCHOUER ET REUSSIR : QUELQUES ENSEIGNEMENTS

Parmi les nombreuses initiatives citoyennes qui fleurissent dans les campagnes françaises ces dernières années, toutes ne tiennent pas sur la durée ou ne sont pas complètement fonctionnelles. Certaines vivotent pendant plusieurs années, tandis que d'autres périclitent subitement. Si les raisons en sont diverses, on peut toutefois retenir plusieurs facteurs favorisant les succès et les d'échecs.

Engagement et épuisement

Les commerces citoyens reposent avant tout sur les viviers de salariés et de bénévoles qui les supportent. Si les premiers vivent de cette activité, en réalité, dans l'ESS, les emplois sont précaires et les salaires peu élevés, dépassant rarement le SMIC. Les temps partiels sont également surreprésentés dans l'ESS – 40 % contre 20 % dans le secteur privé –, en particulier dans les espaces ruraux où 79 % des emplois prennent place au sein d'associations et où 43 % des emplois sont des CDD selon l'enquête publiée par l'Observatoire national de l'ESS en 2019. Le commerce citoyen accompagne bien souvent un projet de vie, voire concrétise des convictions personnelles ou politiques sur le vivre-ensemble, la justice sociale et/ou l'écologie. En ce sens l'engagement s'ancre bien en dehors des heures de travail, brouillant les contours entre militantisme, trajectoires professionnelle et vie familiale, participant à des formes d'épuisement. Le manque de moyens fait également que dans ces initiatives on vit parfois de peu et avec peu, parfois par choix, d'autres fois non. Les bénévoles, eux, constituent un groupe hétérogène, où les personnes âgées et les femmes sont toutefois surreprésentés. Au sein de ces collectifs, la répartition des tâches y est souvent déséquilibrée, notamment entre les porteurs de projets, très engagés, et les adhérents, plus ou moins investis. Là encore, l'épuisement bénévole survient avec la sur-sollicitation des membres du groupe les plus engagés qui peinent à trouver des personnes relais. Les projets se tarissent alors avec leur départ. Il semble ainsi nécessaire de penser la transmission et la durabilité sociale et économiques des initiatives citoyennes afin qu'elles puissent passer les épreuves du temps et s'adapter aux changements.

Les défis de l'inclusivité

Si les collectifs citoyens apparaissent au premier abord comme composés d'individus de divers horizons, les catégories sociales qui composent les noyaux décisionnaires sont essentiellement issues des classes moyennes et supérieures, en particulier dans le secteur associatif. En leur sein, malgré de bonnes intentions de départ, des asymétries actualisent des rapports de pouvoir au regard du genre, de l'âge, de l'origine ou encore de la classe sociale, soulevant des difficultés à mettre en pratique des principes comme l'inclusivité et l'égalité. Par exemple, dans de nombreux lieu de vente, aux côtés des produits locaux, ceux issus de l'agriculture biologiques sont privilégiés avant tout, voire constituent l'exclusivité de l'offre dans de rares cas. Ici, le projet de relocalisation de l'alimentation se heurte à la question de l'accessibilité pour tous les publics. Parfois plus chers ou associés dans les représentations à un certain mode de vie, ils peuvent être un facteur d'exclusion pour les catégories les plus populaires. Dans les faits, les commerces citoyens les plus fédérateurs, sont ceux proposant diverses gammes de produits, permettant à une plus large gamme de la population locale de s'identifier symboliquement et économiquement à la structure, et à terme, de s'y impliquer.

S'ADAPTER AUX SPECIFICITES DES TERRITOIRES

Loin d'être homogènes, les campagnes françaises sont diverses et multiples. En leur sein prennent place des panorama activités et des populations variées, offrant à chaque espace une trajectoire singulière. Lorsque l'on souhaite ouvrir un commerce citoyen dans une commune rurale, tous ces critères sont à prendre en compte. Connaître l'environnement géographique, économique, politique et social local est essentiel afin de pouvoir rassembler un collectif derrière le projet et éviter que les personnes motrices ne fonctionnent en vase clôt ou ne s'épuisent trop tôt. Il est alors important de se poser les bonnes questions : qui habite ici ? Quelles sont les préoccupations de la population locale ? Quels types de productions ont lieu sur le territoire ? Qui y a accès ou non ? Aux quatre coins de la France, chaque espace a ses spécificités qu'il est nécessaire d'identifier afin de trouver la forme de commerce qui sera la plus durable sur le temps long. Dans la Drôme, l'Ardèche et la Lozère, par exemple, l'implantation ancienne de populations militantes sensibilisées aux questions alimentaires a créé un vivier d'acteurs et de consommateurs enclins à consacrer une part importante de leur budget dans une alimentation de qualité, en priorité issue de l'agriculture biologique. Il sera donc plus facile d'y créer une entreprise tournée vers l'Économie Sociale et Solidaire par exemple, ou de rassembler des bénévoles. Dans les anciennes campagnes industrielles et agricoles en cours de résidentialisation comme dans le Doubs, le Jura ou encore la Gironde, face à la proximité avec les villes moyennes et le terrain gagnés par les grandes surfaces, les structures citoyennes fédèrent notamment autour de l'aspect festif et social de social de leur activité. Enfin, dans les campagnes isolées où la population vieillie avec un niveau de vie modeste, comme en Bretagne ou dans le Limousin, l'itinérance apparaît comme une solution pour rendre une alimentation de qualité accessible aux plus fragiles et assurer le maintien du lien social.



Traces de l'industrie textile sur l'Eyrieux, Saint-Sauveur-de-Montagut (Ardèche)



Planning des tournées du Caravrac de l'épicerie itinérante L'elfe, Mauron (Morbihan)

Source : <http://lelfe.org>

Conclusion

DES RURALITES EN MOUVEMENT

Les initiatives collectives dans les espaces ruraux sont anciennes. Toutefois, ces dernières années, les structures citoyennes se sont renouvelées et leur diffusion s'est accélérée dans un monde post-Covid. Pour comprendre ce phénomène il faut sortir de l'opposition villes-campagnes et penser la circulation des individus, des idées et des pratiques entre les territoires. Les commerces citoyens sont souvent pointés du doigt comme des importations urbaines portées par des néo-ruraux, pourtant ces derniers n'en ont pas l'apanage. Ces structures sont bien souvent le fruit d'une collaboration, entre anciens et nouveaux habitants, mais aussi entre acteurs institutionnels et citoyens. Cela n'empêche pas les tensions et les incompréhensions avec d'autres groupes sociaux locaux plus imperméables aux initiatives nouvelles et solidaires, sans toutefois empêcher le fonctionnement des structures. Loin de l'image d'espaces isolés et immanents, les campagnes françaises sont en mouvement. Laboratoire d'innovations sociales, économiques et écologiques, elles sont résolument connectées entre elles et au reste du territoire. Agricoles et résidentielles, les modes de vie y sont marqués par le capitalisme et le néolibéralisme. Toutefois, la faible densité et l'éloignement y dessinent un rapport au temps et à l'espace qui les rend favorables à l'émergence de luttes et de nouveaux projets de société, dont font résolument parti les commerces citoyens à leur échelle. Sans être parfaits ni toujours fonctionnels, ces lieux ouverts sont favorables aux rencontres et aux discussions qui permettent de refaire villages là où cela manquait.



©A.Lascoux

Façade du Café Villageois, Lauris (Bouches-du-Rhône)

Pour aller plus loin

RESSOURCES ET PRECISIONS

Le site du Réseau Terroir : <https://reseau-terroir.fr>

Des ressources sur l'Économie Sociale et Solidaire :

- <https://www.avise.org>
- France Culture, « Une révolution douce : l'économie solidaire et sociale », LSD, 2016

Le site de Bouge ton Coq : <https://bougetoncoq.fr>

Le site du Laboratoire d'Études Rurales : <https://web.msh-lse.fr/ler/>

Attribution des icônes : Flaticon (Freepik, Surang, Lutfix, Juicy fish, Uniconlab & manshgraphics)



Devanture de l'épicerie La Milpa, Luc-en-Diois (Drôme)



Projet Terroir



Rédaction : Anne-Adélaïde Lascaux

Encadrement : Claire Delfosse

Partenaires : Bouge ton Coq, Journées Nationales de
l'Agriculture

Structure d'accueil : Laboratoire d'Études Rurales,
Université Lumière Lyon 2

Financements : RNAR, ANIMERA, FEADER

© A.Lascaux - Septembre 2025